

#31  
Décembre 2020



# L'ECHO de l'Interco'

Journal  
de la Communauté  
de Communes du Sammiellois

Madame, Monsieur,

L'année 2020 a été une année difficile pour toutes et tous, habitants, commerçants, entreprises, écoles, collectivités, personne n'a été épargné et la crise sanitaire n'est malheureusement pas terminée.

Malgré cette situation sanitaire grave les élus communaux et intercommunaux ne sont pas restés inactifs et se sont solidairement fortement engagés pour répondre aux exigences de la crise tout en se mobilisant au profit du maintien de la dynamique globale du territoire.

Les renouvellements décalés des élus municipaux et communautaires ont considérablement ralenti nos actions qui ont cependant connu des dénouements favorables.

Le budget intercommunal voté en juillet dernier a optimisé les dépenses de fonctionnement au profit des investissements capables de soutenir l'activité des entreprises et renforcer nos capacités d'accueil pour répondre aux demandes de porteurs de projets.

La COVID 19 impactera sans aucun doute la capacité financière de la Codecom jusqu'à la relance de notre économie.

Nous allons devoir consentir des efforts partagés pour rebondir et poursuivre les actions engagées au profit du développement de notre territoire.

Bonne lecture, bonnes fêtes de fin d'année.

Protégez-vous, prenez soin de vous

Salutations intercommunales

Régis MESOT,  
Président de la Codecom du Sammiellois



## Sommaire :

-Edito du Président	p.1
-Installation du nouveau Conseil Communautaire	p.2
-Budget 2020	p.2
-Travaux de voiries	p.2
-Aide aux entreprises, artisans, commerçants et associations : Fonds résistance	p.3
-La Codecom soutient les entrepreneurs de son territoire	p.3
-Zone de Chauvencourt	p.4
-Pôle d'activités économique	p.4
-Les entrepreneurs du Sammiellois	p.5
-Environnement	p.6
-Retournée scolaire 2020	p.7
-Devenez assistante maternelle	p.7
-La crèche : une solution de garde pour votre enfant	p.7
-Aménagement des seuils de la Meuse médiane	p.8

## MISE EN PLACE DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 16 juillet 2020, les conseillers communautaires élus lors des élections municipales 2020 se sont réunis afin d'élire leurs représentants. Régis MESOT (Maire de Lacroix-sur-Meuse) a été reconduit dans ses fonctions de Président de la Codecom du Sammiellois pour la 4ème fois consécutive.

Il est secondé pour ce nouveau mandat par 7 vice-présidents :

- 1er : Xavier COCHET (Maire de Saint-Mihiel),
- 2ème : Eric GILSON (Maire de Kœur-la-Petite),
- 3ème : Eric BRETON (Adjoint au Maire de Saint-Mihiel),
- 4ème : Jean PANCHER (Maire de Chauvencourt),
- 5ème : Erna KAMPMAN (Adjointe au Maire de Saint-Mihiel),
- 6ème : François VUILLAUME (Maire de Sampigny)
- 7ème : Jean-François VALLOIRE (Adjoint au Maire de Lacroix-sur-Meuse).

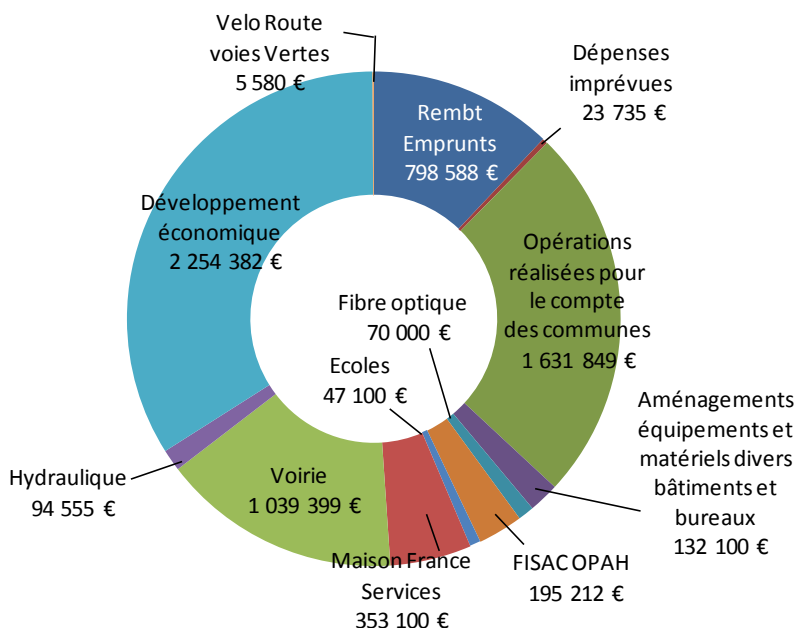
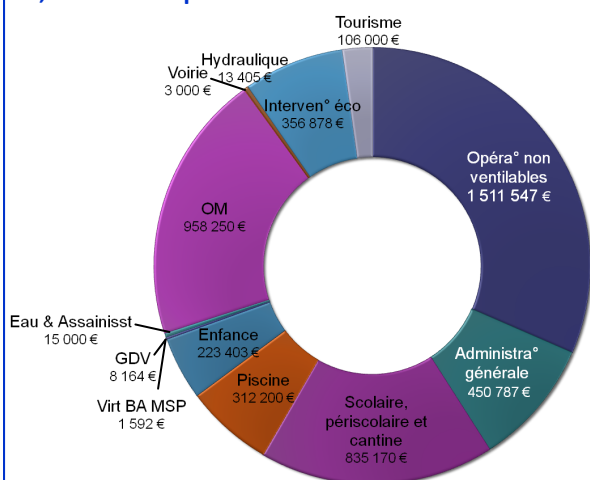
COMMISSION	Président
Appel d'Offres	Régis MESOT
Déchets (OM, tri sélectif, SMET, déchetterie)	Erna KAMPMAN
Développement économique	Jean PANCHER
Finances	Régis MESOT
Habitat et aménagement de l'espace	Xavier COCHET
Hydraulique, assainissement et GEMAPI	Jean-François VALLOIRE
Scolaire et périscolaire	Eric BRETON
Service à la Personne / Vie associative	François VUILLAUME
Travaux (voirie et bâtiments)	Eric GILSON

## BUDGET GÉNÉRAL 2020

	BP 2019	BP 2020	Evolution en valeur
Fonctionnement	4 295 489 €	4 795 997 €	500 508 €
Investissement	6 447 441 €	6 677 856 €	230 415 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 698 930 €</b>	<b>11 473 852 €</b>	

### 6,68 M€ de dépenses d'investissement en 2020

### 4,80 M€ de dépenses de fonctionnement en 2020



## TRAVAUX DE VOIRIE

Le programme de travaux de voirie 2019-2020 de la Codecom a pris quelques semaines de retard en raison de la crise sanitaire de la COVID-19 mais malgré cela l'entreprise Eurovia a offert un résultat satisfaisant dans l'aménagement de la rue des écoles à St Mihiel ainsi que dans l'ensemble des travaux engagés dans les communes. Les travaux de la traversée de Chauvencourt s'achèvent et l'aménagement urbain et paysager proposé offrira une image accueillante de la commune. Les trottoirs de chaque côté de la chaussée ont été repensés afin de garantir une sécurité maximum aux usagers.

Ces travaux réalisés sont le fruit d'un partenariat entre les communes et la Codecom pour la partie voirie, les communes pour l'aménagement urbain et paysager et le Département pour les routes lui incombant, comme la RD 901 à Chauvencourt.



## » AIDE AUX ENTREPRISES, COMMERÇANTS, ARTISANS ET ASSOCIATIONS

La Région Grand Est, les Conseils Départementaux et EPCI du Grand Est, en partenariat avec la Banque des Territoires, proposent un accompagnement sous-forme d'avance remboursable pour renforcer la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro-entrepreneurs, et petites entreprises dont l'activité est impactée par la crise sanitaire : le **FONDS RESISTANCE**.

Ce Fonds s'inscrit par ailleurs dans un principe de subsidiarité, en complément des autres dispositifs opérés par l'Etat et les collectivités territoriales, et doit notamment permettre une intervention « de dernier ressort ».

**Pour le territoire intercommunal Sammiellois, ce Fonds a permis d'accompagner 3 entreprises en difficulté temporaire.**

Un Fonds de 44 millions d'euros est ainsi mobilisé à l'échelle de l'ensemble de la Région Grand Est.

**La Codecom du Sammiellois ayant, quant à elle, abondé ce fonds sur ses fonds propres à hauteur de 17 254 € sur la base de 2€ par habitant.**

Ces avances de trésorerie, remboursables dans un délai de 2 ans, voire 1 an supplémentaire en cas de difficulté, permettent d'octroyer des aides de 2 000 à 20 000 € aux entreprises qui comptent moins de 20 salariés constituées sous statut de micro/auto-entrepreneur, d'entreprise individuelle, de société (y compris sociétés coopératives).

Ce soutien peut monter jusqu'à 30 000 € pour les associations et/ou groupements d'employeurs associatifs mettant à disposition des emplois auprès du tissu associatif et dont l'activité est directement en lien avec les domaines de la culture, du sport, du tourisme, de la jeunesse, de l'éducation, de l'environnement, de la santé, de l'éducation populaire, de l'innovation sociale, de l'insertion et formation professionnelle, de l'insertion par l'activité économique, et/ou disposant d'une reconnaissance soit en tant qu'établissement et service d'aide par le travail, soit en tant qu'entreprise adaptée.

Enfin, une bonification est accordée aux activités relevant des domaines d'activités considérés comme indispensables à savoir Transport et logistique, commerces alimentaires et établissements artisanaux des métiers de bouche, Production agricole et transformation agroalimentaires (élargi aux sous-traitants et fournisseurs de cette filière), Production d'équipements de protection, de produits pharmaceutiques, et dispositifs médicaux (élargi aux sous-traitants et fournisseurs de ces filières).

Cette bonification permet d'augmenter le montant de l'aide régionale au-delà des plafonds susmentionnés, sur la base d'un forfait de 500 € par salarié dont l'activité est maintenue sans discontinuité à compter de la date de dépôt de la demande d'aide.

Inédit en France, un tel dispositif doit permettre aux plus petites entreprises mais aussi au secteur associatif ou non-marchand de passer le cap de cette crise.

L'instruction des dossiers étant réalisée à l'échelle des territoires intercommunaux, cela permet de répondre efficacement aux besoins identifiés localement puis d'être traité de manière collégiale/partagée par un comité associant les 3 niveaux de collectivités instigatrices/initiatrices de la démarche Fonds Résistance à savoir, les intercommunalités, les départements et la Région.

Par ce dispositif et par la mobilisation générale des acteurs publics, il s'agit, d'ores et déjà, d'encourager et de préparer le monde économique et associatif à l'après-crise.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter en Codecom du Sammiellois :

Mme MORATILLE Laure : ☎ : 03 29 89 12 87

ou @ : [laure.codecomsammiellois@wanadoo.fr](mailto:laure.codecomsammiellois@wanadoo.fr)

Vous retrouverez les informations précitées en vous connectant sur le site de la Région Grand Est avec le lien suivant :

<https://www.grandest.fr/fonds-resistance/>

### #COVID19 : RESISTANCE : UN FONDS DE SOUTIEN AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Instruction des dossiers simplifiée et effectuée à l'échelle de chaque territoire de manière souple et agile

Sur une initiative de la Région GrandEst, avec le soutien de la Banque des Territoires, des EPCI, des Départements :

- Entreprises : soutien 2.000 à 20.000 euros si vous ne trouvez pas de solutions de trésorerie
- Associations : soutien de 2.000 à 30.000 euros si vous ne trouvez pas de solutions de trésorerie

\*remboursement avec un différé de 2 ans

AGIR PARTOUT

AGIR ENSEMBLE

ENCOURAGER LA CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ

Codecom du Sammiellois : 03 29 89 12 88 ou 03 29 89 12 87

regiongrandest #LeGrandEstResiste

meuse

BANQUE des TERRITOIRES

Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente. Chez nous

## » LA CODECOM SOUTIEN LES ENTREPRENEURS DE SON TERRITOIRE

Depuis de nombreuses années la Codecom n'a cessé de soutenir et d'encourager le développement économique local grâce à plusieurs actions :

- Création de la **Zone d'activités de Chauvencourt** qui a permis l'implantation et le développement de plusieurs entreprises locales : SOMATEC, WASH FACTORY, INTERMARGE et prochainement l'installation de VIRALOR et des Grands Opticiens.
- Rachat de l'ancienne usine Pierson qui après dépollution et réhabilitation propose des cellules à la location au prix de 1€ HT du m2. Le **Pôle d'activité économique** accueille aujourd'hui : l'entreprise TSM LAQUAGE, LA RESSOURCE-RIE des Compagnons du Chemin de Vie, le garage AUTO PRIMO, et bientôt d'autres les rejoindront.
- **Aide à la communication** et à la publicité des commerces, entreprises et artisans : A ce jour, ce sont **10 artisans** du territoire qui en ont bénéficié pour un montant total de **3 825,90 €**.
- **FISAC** : A ce jour, **22 entreprises** ont bénéficié de cette aide pour un montant total de **82 962,88 €**.

# Zone d'activités de Chauvencourt



**VIRALOR** Fabrication et pose de pergolas à Saint-Mihiel

Prochaine structure à produire sur la zone de Chauvencourt, VIRALOR est une entreprise créée en 2018 spécialisée dans la fabrication et la pose de vérandas, pergolas, garde-corps, stores bannes, menuiseries en aluminium et PVC ainsi que dans la réalisation de panneaux de verre coulissants.

VIRALOR va pouvoir développer son activité à travers son implantation sur la Zone d'activité.

Le bâtiment construit accueillera un atelier, un magasin et un show room de 200m<sup>2</sup> ouvert au public.

Contact : 07 83 14 68 84 ou [viralor@outlook.fr](mailto:viralor@outlook.fr)



**LE GARAGE DU MARCHÉ** est devenu propriétaire du bâtiment de l'ancien Intermarché. Installé sur la zone depuis le 1er août, il est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi de 8h à 12h. Ses activités sont variées : réparation mécanique, carrosserie, vente de véhicules neufs et occasion, pièces détachées toutes marques. Contact : 03 29 91 40 55.

L'activité de garage n'occupant pas tout le bâtiment, une partie est louée sous forme de box à d'autres entreprises, artisans ou auto-entrepreneurs du territoire. Le parking quant à lui, est loué pour partie à **Eco Permis** afin d'assurer les leçons de conduite deux roues.

## Pôle d'activité



### LES COMPAGNONS DU CHEMIN DE VIE

Après quelques mois de préparation et d'aménagement, c'est une **ressourcerie** qui a ouvert ses portes dans l'ancien bâtiment Pierson.

Vous aimez chiner, faire de bonnes affaires et ainsi participer au développement durable, alors n'hésitez pas à pousser les portes de cette boutique du réemploi ouverte par les Compagnons du Chemin de vie du lundi au vendredi de 13h à 17h et le 1er Samedi du mois de 13h à 17h.

Contact : 06 72 00 80 68 ou [laboutiquedureemploi55@orange.fr](mailto:laboutiquedureemploi55@orange.fr)



### GARAGE MONY ALEX AUTO PRIMO

Alex Mony est installé au sein du Pôle d'activités sous l'enseigne AUTO PRIMO filiale de AD.

Ravis par ces locaux spacieux et au prix de location attractif, cet ancien moniteur de pilotage titulaire d'un BEP JEPS et d'un BAC Pro maintenance de véhicules industriels a ouvert son activité en février 2020. Fort de 6 ans d'expérience en mécanique poids lourds et de vacances scolaires passées dans le garage de réparation automobiles de ses parents, Jean-Pierre et Annie, Alex est équipé pour la réparation de véhicules légers, utilitaires et camping cars de toutes marques. La vente de véhicules est également en projet.

Son garage situé au pôle d'activité route de Bar-le-Duc à Chauvencourt est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h.

Contact : 03 29 89 94 99 ou 07 85 60 02 34 ou

[garagemonyalex55@gmail.com](mailto:garagemonyalex55@gmail.com)

**AUTO PRIMO** GARAGE MONY ALEX



## LES ENTREPRENEURS DU SAMMIELLOIS

### RAINBOW : NAILS BY AURELIE

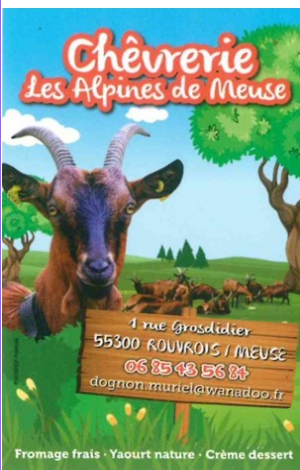
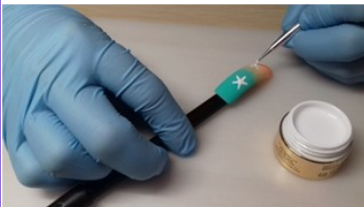
Auréli Costanzo, préparatrice en pharmacie de formation a débuté son activité de prothésiste ongulaire certifiée en novembre 2019 à Les Paroches.

« J'avais besoin de m'exprimer artistiquement et de travailler avec mes mains », confie Auréli qui a choisi de le faire sur un support original : les ongles.

Le **Nail Art** est une technique artistique de maquillage des ongles née en Russie et très en vogue aujourd'hui. Elle demande une certaine dextérité, de la concentration et plusieurs heures de formations pour parvenir à des résultats impressionnants.

Auréli a suivi des formations sur différentes thématiques : baby color, lignes fines, arabesque, et dégradés, et pour 2021 mariage, velvet et effet voile s'ajouteront à sa palette. Tout un choix de sujets qui vous sont proposés suivant vos choix, événements ou inspirations. Il y en a pour tous les goûts. Côté hygiène et sécurité, vous êtes en confiance entre les mains de cette professionnelle qui de part sa première activité connaît bien le sujet. N'hésitez pas à la contacter pour passer un moment de détente et vous faire chouchouter.

Auréli vous accueille les jeudis, mercredis et samedis de 8h à 18h sur rendez-vous et pour les autres jours la contacter au 07 70 31 76 98. Retrouvez toutes ses créations sur sa page Facebook Auréli Cost.



### LA CHEVRERIE « LES ALPINES DE MEUSE »

Secrétaire comptable de formation, Muriel Dognon, fille d'agriculteur en polyculture et élevage, a décidé de suivre une formation auprès de la chambre d'agriculture afin de reprendre l'exploitation de son père installé à Rouvrois sur Meuse depuis de nombreuses années.

Muriel s'est battue avec acharnement pour installer son laboratoire de transformation de lait de chèvre au cœur du village à quelques mètres de la chèvrerie où sont confortablement installées près de soixante brebis et une quarantaine de chèvres de race Alpine, les seules dans le secteur. Son cheptel va s'agrandir pour répondre à une demande toujours plus importante.

Cette passionnée vous propose en vente directe, toute une gamme de produits frais : fromage frais, demi-sec, sec, tome nature ou piment d'Espelette, yaourts, crèmes desserts vanille, chocolat ou café, fromage blanc et même des assiettes apéro sur demande.

Convaincue du retour des consommateurs vers les produits locaux, l'agricultrice vend ses produits en Meuse mais aussi en Meurthe-et-Moselle, Moselle et également dans une AMAP à St Dizier.

Muriel souhaite diversifier son activité en proposant à ses clients de la viande d'agneau sous vide d'ici un an.

Elle organise tous les 2ème samedis du mois de 16h à 20h, avec des producteurs locaux, un marché paysan rue Grosdidier à Rouvrois. Le prochain aura lieu le **14 novembre de 14h à 17h** (si autorisation de la Préfecture). Elle était présente cette année au Village des Vieux Métiers à Azannes et propose également ses produits au marché de Loisey.

Les étudiants en recherche d'un stage en polyculture ou élevage sont les bienvenus à la Chèvrerie « **Les Alpines de Meuse** ».



### DOMAINE DE L'ECART

Après plusieurs mois de travaux, la pisciculture route de Seuzey à Lacroix-sur-Meuse ouvre sous l'enseigne « **Domaine de l'Ecart** ». Comme son nom l'indique, ce domaine isolé avec plus de deux hectares d'étangs, situé dans un bel écrin de nature luxuriante offre aux visiteurs une parenthèse verte. Situé aux portes du Parc Naturel Régional de Lorraine, **l'Ecart** est un superbe site de pêche à la truite, carpe ou encore brochet. Vous y trouverez également d'autres activités comme la pétanque, une aire de jeux pour enfants, un espace lecture et jeux de société mais également un bar et une restauration basée principalement sur les produits locaux.

Le site est accessible aux camping caristes de passage.

Des journées découvertes à la pêche sont proposées avec au programme un accueil café et une présentation de la journée suivie d'une démonstration et d'une formation.

Un apéritif et un repas sont prévus le midi.

Le site est ouvert du mercredi au dimanche ; pour les horaires et les tarifs se renseigner au 09 75 76 36 62 ou [domainedelecarts@orange.fr](mailto:domainedelecarts@orange.fr) Site Internet : <https://domainedelecarts.fr>



## ENVIRONNEMENT

### Tri sélectif

Vous avez normalement reçu dans vos boîtes aux lettres au mois de mars le nouveau mémo tri.

Si ce n'est pas le cas, voici les **nouvelles consignes de tri**.

**Attention** les emballages ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres; ils doivent être vides de toute substance et les opercules doivent être détachés du corps de l'emballage.

Nos déchets coûtent de plus en plus chers à traiter c'est pourquoi il est primordial que chaque habitant en soit conscient et adopte certains réflexes parfois simples comme :

- Privilégier le vrac plutôt que les produits emballés.
- Eviter les produits sur-emballés.
- Chercher des filières de réemploi pour les objets en bon état.
- Privilégier des matériaux qui se recyclent à l'infini, comme le verre.
- Réaliser ses propres produits d'entretien ou cosmétique.
- Privilégier le non-jetable (*Attention de nombreuses lingettes sont retrouvées dans les rues, en espace naturel ou jetées dans les sanitaires!*)

### Des composteurs dans les cimetières

Depuis un an, des composteurs ont été testés dans les cimetières des communes de Troyon et de Kœur-la-Petite dans le but de détourner des volumes non négligeables de déchets verts et de terre des ordures ménagères.

### Pour les particuliers

Des composteurs de 1000 litres sont disponibles au tarif de 25 € à la Codecom du Sammiellois.  
Tel : 03.29.89.06.07

### Entretien des cours d'eau

On imagine souvent que les rivières n'appartiennent à personne, que leur entretien incombe à l'état, la Commune, la Communauté de Communes ... La réalité est bien différente et implique directement les propriétaires privés qui ont des droits mais aussi des obligations visant à garantir une gestion respectueuse des équilibres naturels et le bon état écologique des cours d'eau et des milieux naturels associés.

### Seuils de déclaration ou d'autorisation de travaux en rivière ou milieu hydraulique

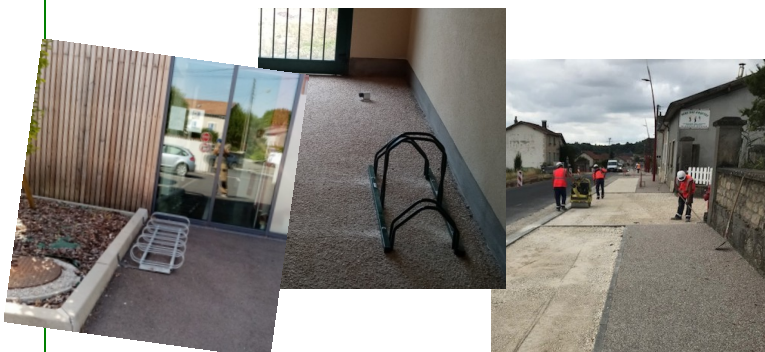
Un document, regroupant les seuils au-delà desquels des travaux en rivière ou sur les milieux aquatiques devant faire l'objet de dossiers de déclaration ou d'autorisation auprès de la police de l'eau, est disponible à la Codecom ou sur le site Internet [www.cc-sammiellois.fr](http://www.cc-sammiellois.fr)

Plus d'informations disponibles auprès de votre mairie ou de la Codecom service environnement (03 29 89 06 07).

## FAVORISER LE DÉPLACEMENT A VÉLO

Des supports à vélos ont été installés à l'entrée des Maisons de Santé de Saint-Mihiel et Lacroix-sur-Meuse et à l'école des Avrils. D'autres établissements en seront équipés.

Les aménagements de voirie portés par la Codecom intégreront désormais les déplacements doux si les emprises disponibles sont suffisantes.



## RE-CYCLES55



Installée rue sur Meuse à St Mihiel, dans l'ancienne auberge de jeunesse cette nouvelle association a pour but de récupérer, réparer et remettre en circuit des vieux vélos qui dorment souvent dans nos garages ou finissent à la déchetterie.

Alors, ne jetez plus vos vieux vélos, apportez les aux bénévoles de cette jeune association qui les remettront en circulation après quelques tours de clé et un petit relooking.

Re-cycles55 loue, vend des vélos ou des pièces détachées et toutes ces actions sont à prix libre. Elle organise également des ateliers participatifs et met son local et son outillage à disposition de ses adhérents.

Vous souhaitez des renseignements ou bien soutenir cette association ? Contact : [re-cycles55@hotmail.com](mailto:re-cycles55@hotmail.com) ou 06 20 10 41 96.

DÉSORMAIS  
CHEZ VOUS, TOUS  
LES EMBALLAGES  
SE TRIENT

#### CONSEILS

- Ne pas les imbriquer
- Pas besoin de les laver
- Vider et aplatissez vos emballages



BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES, BRIQUES ALIMENTAIRES ET EMBALLAGES CARTON



EMBALLAGES EN MÉTAL, BOÎTES DE CONSERVE...



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Les objets en plastique doivent être jetés dans votre poubelle d'ordures ménagères ou déposés en déchetterie.

*Si c'est un emballage  
il peut aller au recyclage*

**Pour information,  
la déchetterie de Chauvencourt  
est ouverte  
sans rendez-vous !**

# RENTRÉE SCOLAIRE 2020

## Des effectifs en hausse !

L'augmentation des effectifs a permis d'ouvrir une 9ème classe à l'école de la Halle.

## Changement d'organisation à la cantine

Pour des raisons de fonctionnement optimal, les repas doivent être réservés sur « eTicket » de la façon suivante :

Mon enfant prend son repas à la cantine le	Je réserve le repas sur eTicket au plus tard le
Lundi ou mardi	Vendredi précédent avant 11h45
Jeudi ou vendredi	Mardi précédent avant 11h45



Visite des membres de l'Inspection Académique au Groupe scolaire de la Halle

**Attention : Les enfants non-inscrits ne sont pas pris en charge par le service de restauration scolaire.**

## Garderie périscolaire

Afin de satisfaire à la demande de quelques familles de l'école de la Halle et de l'école des Avrils, la Codecom a organisé depuis la rentrée de septembre 2020 une garderie périscolaire jusqu'à 18h30 sur le site du Groupe Scolaire des Avrils.

La Région Grand Est qui assure le transport scolaire emmènera les enfants de l'école de la Halle souhaitant bénéficier de la garderie sur le créneau 17h30 – 18h30 à l'école des Avrils avec le car scolaire.

Les parents devront venir rechercher leurs enfants à l'école des Avrils.

**La prise en charge des élèves se fera dans la limite des places disponibles.**

Les parents intéressés par ce nouveau service peuvent contacter de la Codecom du Sammiellois au 03.29.89.49.93.

La Région Grand Est transmettra aux familles une carte de transport pour chaque enfant concerné.

**Le transport des élèves de l'école de la Halle à l'école des Avrils sera gratuit.**

## DEVENEZ ASSISTANTE MATERNELLE



Depuis quelques années, une baisse significative du nombre d'assistant(e)s maternel(le)s est constatée sur le territoire, dû en majorité à de nombreux départs à la retraite.

### Comment devenir assistant(e) maternel(le) ?

Le conseil départemental organise régulièrement des réunions d'information à la Maison des Solidarités (MDS) de Commercy. C'est une première approche pour les personnes intéressées pour passer l'agrément.

Une visite du domicile du candidat est réalisée par l'infirmière puéricultrice de secteur afin d'évaluer les modifications à faire au niveau de la sécurité.

### La formation :

- une formation de 120 heures à faire en 2 fois,
- un module 1 de 80 heures avant d'accueillir l'enfant,
- un module 2 de 40 heures à réaliser dans les deux ans suivant l'accueil de l'enfant,
- une obligation de passer l'UP1 et l'UP3 du CAP AEPE.



Si le candidat valide les épreuves, il obtient un agrément d'accueil pour 10 ans sinon pour 5 ans.

Vous participez à l'éveil et au développement psychomoteur de l'enfant en lui proposant un accueil qui répond à ses besoins à votre domicile en coéducation avec les parents qui deviennent vos employeurs.

Le RAM vous propose gratuitement un accompagnement administratif et des lieux de rencontre ainsi que des activités d'éveil pour les enfants.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Relais Assistants Maternels (RAM) du Sammiellois par mail à [ram.sammiellois@gmail.com](mailto:ram.sammiellois@gmail.com) ou par téléphone au **06.83.83.58.97**

## LA CRÈCHE : UNE SOLUTION DE GARDE POUR VOTRE ENFANT



La crèche « **Les Lutins des Prunus** » située au 59 bis rue du Dr Vuillaume à Saint-Mihiel, est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h pour l'accueil régulier ou occasionnel de votre enfant âgé de 10 semaines à 4 ans. Contact : 03.72.61.02.71 ou [contact55@alys.fr](mailto:contact55@alys.fr)



La crèche « **Les Trésors de Neptune** » située au 37 rue du Général de Gaulle à Lacroix-sur-Meuse est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 18h30 pour l'accueil régulier ou occasionnel de votre enfant âgé de 10 semaines à 4 ans. Contact : 03.72.61.02.72 ou [contact55@alys.fr](mailto:contact55@alys.fr)

# AMÉNAGEMENT DES SEUILS DE LA MEUSE MÉDIANE

## *Contribuer à l'atteinte des objectifs de bon état des cours d'eau*

En 2009, pour répondre à la Directive cadre européenne sur l'Eau, l'EPAMA a lancé les études visant à aménager les seuils de Pagny-la-Blanche-Côte et du moulin de la rivière de Chêtré, le seuil du Souchet à Sepvigny (Champouigny), le seuil de la Chapelle Sainte Libaire à Maxey-sur-Vaise, le seuil d'Ourches-sur-Meuse, celui de Sorcy-Saint-Martin, le seuil de Bannoncourt et le seuil de Chatipré à Saint-Mihiel. Seuls ces deux derniers sites sont en travaux sous maîtrise d'ouvrage déléguée de l'EPAMA pour la Communauté de Communes du Sammiellois.

## *Reconquérir la continuité écologique pour la bonne santé des cours d'eau*

Le projet d'aménagement des seuils de la Meuse médiane est entré dans sa phase opérationnelle en septembre 2020 avec les premiers travaux sur le seuil de Chatipré à Saint-Mihiel et celui de Bannoncourt. Sous maîtrise d'ouvrage de l'EPAMA, par délégation de la Communauté de Communes du Sammiellois, ce projet vise à restaurer la continuité écologique de la Meuse par l'enlèvement d'ouvrages qui n'ont plus d'usage et par la reconnexion de bras secondaires. Parmi les objectifs : éviter l'appauvrissement de la biodiversité, la dégradation de la qualité de l'eau ou encore la mise à sec de certains bras annexes du fleuve.

## *Travailler à l'échelle pertinente et conserver les usages actuels*

Afin de respecter au maximum l'environnement des sites, le parti pris pour l'effacement des seuils est de proposer des aménagements les plus rustiques possibles et nécessitant un minimum d'entretien. L'EPAMA-EPTB Meuse a donc travaillé à l'échelle des sites et non à l'échelle des seuils, afin d'appréhender la complexité de cet écosystème très riche où l'espace du bon fonctionnement du fleuve peut aller jusqu'à 1,5 km de large ! En outre, ont été pris en compte les enjeux non seulement écologiques mais aussi humains et socio-économiques. Les ouvrages ayant perdu leur vocation initiale, d'autres usages sont souvent apparus : baignade, paysage, eau potable, abreuvement des bovins, réserves incendie....

### *Site de Bannoncourt*

Le réseau hydrographique de la Meuse à son passage sur le territoire de la commune de Bannoncourt présente un fonctionnement complexe. Le fleuve est décomposé en plusieurs bras dont la Petite Meuse et le bras de Bannoncourt à proximité du village. C'est ce dernier que l'EPAMA a décidé de reprofiler afin d'y favoriser un écoulement plus soutenu pendant une période plus longue au cours de l'année. En effet en périodes sèches, le manque d'eau dans ce bras peut provoquer une mortalité piscicole assez importante. Un gros travail a également été mené par l'EPAMA avec les agriculteurs pour concilier vie aquatique et abreuvement du bétail, avec notamment la pose de clôtures, la création d'abreuvoirs et de passages à gué.

### *Site de Saint-Mihiel*

Sur cette commune, le seuil dit de « Chatipré » avait pour usage d'alimenter un bras annexe muni d'un système de vannes permettant l'alimentation d'un canal d'amenée vers une malterie située route de Morvaux. Cet usage n'ayant plus cours depuis plusieurs années, la Meuse a naturellement repris ses droits et, à l'usure, a détruit le seuil et l'a éparpillé le long de ses berges. Pour le seuil, l'EPAMA a décidé de simplement sécuriser les restes de l'ouvrage pour la pratique du canoë-kayak. En revanche le vannage qui est encore présent sur le bras annexe sera détruit et retiré puis les berges seront aménagées pour favoriser le retour du cours d'eau vers un fonctionnement naturel et une continuité sédimentaire rétablie.

## *Un financement public à hauteur de 95%*

L'ensemble des travaux sur les deux sites est réalisé pour un coût de 360.000 euros et bénéficie d'un financement public de 95% (agence de l'eau Rhin-Meuse, FEDER, région Grand Est, département de la Meuse). Les 5% restants sont pris en charge par la Communauté de Communes du Sammiellois.



**Retrouvez les dates des prochaines permanences  
du Centre Meusien d'Amélioration du Logement  
dans le cadre de l'OPAH  
ainsi que toutes les infos du territoire sur  
[www.cc-sammiellois.fr](http://www.cc-sammiellois.fr)  
et sur la page Facebook  
Communauté de Communes du Sammiellois**

